



L'exode urbain

JT - France 2 - 20h00- 22 février 2019

Retrouvez le reportage à l'adresse suivante : https://www.francetvinfo.fr/economie/tendances/tendance-qui-sont-les-neo-ruraux-ces-francais-qui-retournent-a-la-campagne_3202921.html

AVANT DE VISIONNER LE REPORTAGE					
1. Quelle définition donneriez-vous de « L'exode urbain ?					
2. A votre avis, est-ce un phénomène actuel ou ancien ?					
3. Selon vous, quelles sont les raisons qui se trouvent à l'origine de ce ph	énomène ?				
REGARDEZ LE REPORTAGE PUIS FAITES LES ACTIVITÉS SUIVAN	TES:				
4. Dans le tableau ci-dessous, indiquez si les affirmations sont vraies	ou fausses, puis justif	iez :			
AFFIRMATIONS	VRAI	FAUX			
1. Un Français sur deux s'installe à la campagne.					
lustification :					
2. L'exode urbain serait un phénomène passager.					
Justification:					
3. En 2014, les petites communes ont gagné 50 000 habitants.					
Justification :					
4. En 2014, les communes de taille moyenne ont perdu 114 000 habitants.					
Justification:					
5. L'exode urbain a débuté dans les années 70.					
Justification :					
6. 4 ,5 millions de Français ont migré vers la campagne.					
lustification :					
7. L'exode rural a duré 2 siècles.					
Justification :					
B. Pendant l'exode rural, 5 millions de Français ont migré vers les villes.					
Justification:					
5. Quel profil ont les Français qui émigrent à la campagne ?					
3. Quei prom ont les Français qui emigrent à la campagne :					
6. Comment appelle-t-on les Français qui quittent la ville pour s'installer à la ca	ampagne?				
7. Quelles sont les 6 raisons qui motivent les Français à partir à la campagne ?					
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		•			
		••••••			





Date: avril 2019







POUR ALLER PLUS LOIN

0	Oue nencez veus de ce nhánomàne 2 E	ivieta + il an Ecnagna	?
ο.	. Oue bensez-vous de ce bhenomene : c	:XISLE -L-II EN ESDAVNE	F

9. Seriez-vous prêt à changer de vie et à aller vous installer dans la campagne ? Si oui, où ? Quelles seraient vos motivations et vos conditions?

Fiche conçue par : Christine Josserand







Date: avril 2019